



Augmantation du loyer 2 fois dans l'année ?

Par **gabrieljy**, le 10/06/2009 à 15:07

Bonjour,

Je viens ici afin de savoir si mon proprio a le droit d'augmenter mon loyer 2 fois dans l'année (à peine 7 mois d'intervalles). Une 1ère fois, en janvier, ce fut pour l'augmentation des charges, puis aujourd'hui autre augmentation suite à l'indice annuel des loyers.

...On m'a dit, que le loyer pouvait être augmenter une seule fois dans l'année...Qu'en est-il exactement ?!

Par **Marion2**, le 10/06/2009 à 19:48

Bonsoir,

Votre loyer n'a pas été augmenté deux fois dans l'année, mais une fois.
La première augmentation ne concernait que les charges et la deuxième, le loyer.

Cordialement.

Par **gabrieljy**, le 11/06/2009 à 08:49

Certes ! mais pour moi c'est quand même 2 augmentations en cours d'année (1ère fois en tant que locataire)...

Il est sans doute temps que je devienne proprio à mon tour !

Merci pour votre réponse.

Cordialement,

Gabriel